



Livret d'accueil

Centre de loisirs

ETE 2018

Vous venez d'inscrire votre ou vos enfants aux accueils de loisirs.

Voici le livret explicatif de notre fonctionnement.

Le projet pédagogique de l'année est consultable à l'accueil du Centre Social ou peut vous être transmis sur demande.

Le projet pédagogique est un document de travail destiné à l'équipe d'animation. A ce titre, il s'agit d'un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs. A l'intérieur, on y trouve par exemple, les objectifs des centres de loisirs, le fonctionnement.....

Adresse :

Centre Social Intercommunal « La maison du chemin rouge »
80 Chemin Rouge - BP 14 - 59155 Faches-Thumesnil
TEL : 03.20.88.32.02

L'accueil de loisirs (ACMSH) est ouvert aux enfants de 3 à 17 ans.

L'accueil de loisirs est encadré par des animateurs responsables, qualifiés et compétents. En plus de l'équipe d'animation, nous accueillons des stagiaires (BAFA, BPJEPS, DEJEPS...).

Le fonctionnement des accueils de loisirs tend vers :

- **L'épanouissement individuel** : jouer, expérimenter, être valorisé et se sentir capable de, être en petits groupes, avoir des responsabilités et devenir autonome, être en sécurité.
- **Le respect** : de l'enfant et de sa famille, des capacités et difficultés de chacun, des centres d'intérêts de l'enfant, du développement de l'enfant et de ses besoins, des autres et du matériel et de son environnement.
- **La citoyenneté** : (la *liberté de choisir ses activités* permet de développer ses centres d'intérêts, sa prise de décision et son autonomie). Le *mélange des âges* permet de développer le care-giving c'est-à-dire d'apprendre à prendre soin de l'autre, développer l'empathie, la coresponsabilité, la notion de partage.
La bienveillance doit être au cœur des relations, elle passe par l'écoute, la remise en question, le non jugement, l'empathie, etc. Elle offre à l'enfant une sécurité affective et relationnelle, lui permet de grandir et s'épanouir en confiance, de développer le respect de soi, des autres et de son environnement.
La tolérance transparait dans la conscience des autres, des émotions et ressentis de chacun.
- **L'ouverture au monde** : explorer, faire, manipuler, découvrir, apprendre... dans le respect du rythme de développement de l'enfant et de ses besoins. Développer ses facultés sensorielles, son autonomie, son apprentissage grâce à l'exploration et le jeu libre.

LES INSCRIPTIONS ET LE REGLEMENT

Les inscriptions se font à l'accueil du Centre Social.

Elles sont prises à la semaine. Vous pouvez inscrire vos enfants en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Lors de l'inscription, vous devez :

- Remplir l'intégralité du dossier
- Fournir les pièces justificatives
- Effectuer le règlement (Vous pouvez demander à échelonner le règlement).

ATTENTION, TOUTE INSCRIPTION INCOMPLETE OU PARTIELLE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Toute modification (coordonnées, vaccination,...) doit être signalée pour réactualiser le dossier.

ATTENTION, LES RESERVATIONS POUR LA RESTAURATION DES ENFANTS AGES DE 3 A 11 ANS SE FONT A LA MAIRIE DE QUARTIER DE LILLE SUD (pour tous renseignements vous pouvez appeler au 03.28.54.02.31). Vous devez y compléter un dossier et fournir des pièces justificatives.

Des modalités d'accueil spécifiques peuvent être établies à votre demande ou à celle de l'équipe professionnelle. Dans ce cas, un PAI santé ou accompagnement est mis en place.

L'équipe professionnelle peut être amenée à vous contacter pour vous demander de venir rechercher votre enfant s'il est souffrant ou s'il ne respecte pas le cadre du centre de loisirs. Dans ce cas, vous pouvez être remboursé de la demi-journée non entamée et non consommée.

Quand vous êtes appelé (de vive voix ou par message vocal), vous devez venir rechercher votre enfant au plus vite (dans l'heure qui suit). Si vous ne pouvez pas vous libérer, vous devez apporter un justificatif. A défaut, votre enfant ne sera pas accueilli le lendemain.

En cas d'absence et sur présentation d'un justificatif (certificat médical ou évènement familial exceptionnel), vous pouvez être remboursé. Le justificatif doit être présenté au plus tard la semaine suivant l'absence.

En cas d'annulation de votre part, le paiement est dû hormis si vous vous désistez 2 semaines avant le premier jour d'accueil prévu. Dans ce cas, vous pouvez être remboursé de 70% du paiement.

Si vous travaillez ou êtes en formation, vous pouvez bénéficier sur présentation d'un justificatif de l'employeur, de la garderie des centres de loisirs. Elle est ouverte tous les jours de 8h à 9h et de 17h à 18h.

ATTENTION, UNE SURTAXE DE 5 EUROS PAR CRENEAU SERA APPLIQUEE POUR TOUTES LES GARDERIES NON RESERVEES ET NON LIEES A UN IMPREVU JUSTIFIE.

L'ACCUEIL

Les enfants maternels seront accueillis à partir de 8h55 et jusque 16h50 à l'école Florian Lille (Rue d'Arsonval).

Les enfants primaires seront accueillis à partir de 9h et jusque 17h au centre social. Au cours de la journée, vos enfants peuvent être accueillis au sein de l'école Pasteur Curie à Faches-Thumesnil.

Les jeunes seront accueillis à 9h au centre social et à partir de 9h15 à l'ELJ (Espace loisirs jeunes : 51 rue Gambetta à Faches-Thumesnil).

Vous devez vous présenter à l'animateur accueillant pour donner le nom de votre enfant et cocher sa présence ou non pour la restauration.

Si nécessaire, vous pourrez donner des renseignements plus personnels concernant votre enfant à l'animateur accueillant (qui se fera relais auprès des animateurs du groupe) et également à l'expert pédagogique.

Ensuite, votre enfant sera libre de choisir ce qu'il veut faire, il pourra se rendre dans la salle qu'il souhaite en fonction de son humeur, son envie, son centre d'intérêt et son état d'esprit du moment.

Cette organisation vise à laisser les plus grands en autonomie et accompagner les plus petits et donner les moyens à votre enfant d'explorer, en l'accueillant dans un environnement adapté et riche en possibilités d'expériences en toute sécurité.

Pour le bon déroulement des journées, nous vous demandons de veiller particulièrement au respect des horaires. Nous nous vous remercions par avance de prévenir de tout retard ou impossibilité de vous rendre à l'activité prévue auprès de l'accueil. En cas de retard annoncé ou d'arrivée en cours de journée, il convient de conduire votre enfant sur le lieu d'activité qui peut vous être communiqué à l'accueil du centre social. En cas d'absences répétées (4 absences consécutives) non excusées, vous pourriez être exclu de l'action et aucun remboursement ne pourra intervenir.

Nous vous serions grès de bien vouloir veiller à ce que votre enfant porte une tenue adaptée pour les différentes activités si possibles des habits souples et des baskets permettant à votre enfant de se mouvoir librement. Vous avez la possibilité de prévoir un sac avec des habits de rechange étiquetés au nom de votre enfant.

Si votre enfant le souhaite, il peut apporter son doudou.

Nous vous informons que le responsable de l'action et la direction se réservent le droit d'exclure votre enfant de l'activité en cas de non-respect du règlement de fonctionnement. Le programme et le fonctionnement sont susceptibles d'être modifiés en cas de diverses opportunités, de sorties, de manifestations... toujours dans le respect du rythme et des besoins des enfants.